

sité, au doyen, à l'aumônier ou au conseiller des étudiants étrangers, la permission de faire adresser son courrier à leurs soins jusqu'à ce qu'il ait trouvé un logement. En attendant d'ouvrir un compte de banque, l'étudiant peut également trouver plus utile de faire envoyer de l'argent par l'intermédiaire de ces personnes ou de l'agent d'affaires de l'université.

Résidence: Au Canada, les bâtiments de l'université et les résidences d'étudiants sont généralement groupés sur un terrain appelé le "campus". En dehors des chambres à coucher, il y a, dans les résidences, des cafétérias et des salles d'étude ou de repos. Les étudiants venant de l'extérieur du Canada devraient essayer de trouver une chambre dans une résidence universitaire, car c'est là qu'ils auront la possibilité de connaître leurs confrères. Cependant, les étudiants en résidence doivent se soumettre à certains règlements imposés par l'administration de l'université. L'étudiant qui désire habiter dans une résidence doit réserver une place au moins six mois avant son arrivée, en faisant parvenir sa demande à l'agent de logement de l'université.

Résidences coopératives de campus: Dans certaines universités, les coopératives de campus sont en vogue, car le logement y est fourni pour les étudiants des deux sexes à des taux moins élevés que dans les résidences universitaires. La plupart des chambres sont pour deux ou trois personnes et les repas servis dans des réfectoires communs. A l'occasion, on peut obtenir l'un des rares appartements réservés aux étudiants mariés. Les étudiants qui n'habitent pas la coopérative peuvent quand même y prendre leurs repas.

Location de chambres: Comme il n'y a souvent pas assez de place dans les universités pour loger tous les étudiants, plusieurs d'entre eux louent une chambre à l'extérieur du campus. La plupart des universités ont un service de location auquel l'étudiant peut s'adresser pour obtenir la liste des chambres à louer. Dans certains cas, l'étudiant peut être logé et nourri contre paiement d'une pension hebdomadaire ou mensuelle (environ \$30 par semaine). Dans d'autres cas, il loue simplement la chambre (de \$15 à \$25 par semaine) et dispose d'une cuisine pour préparer ses repas ou peut manger au restaurant ou à la cafétéria de l'université. L'étudiant qui paie un loyer hebdomadaire doit donner une semaine de préavis s'il veut déménager. Autrement, un mois de préavis est généralement exigé.

Appartements: L'étudiant qui vient au Canada avec sa femme ou sa famille préférera peut-être louer un appartement d'une ou deux chambres. Normalement, les appartements sont munis d'un réfrigérateur et d'une cuisinière. Le loyer comprend généralement le coût du